



## **ADRESSAGE DE LA COMMUNE**

*La commune de Joyeuse mène une opération d'adressage visant à mettre à jour les voies et les numéros sur l'ensemble du territoire de la commune.*

*Cette opération, menée par un prestataire spécialisé dans l'adressage des communes, permettra de faciliter la localisation des habitations par les différents services d'urgences, de soins et de secours et aussi les livraisons et services que les Joyeusaines et Joyeusains sont susceptibles de recevoir à domicile.*

***Pour celles et ceux dont les adresses ont été modifiées, la commune propose de fournir une plaque émaillée de numéro de maison.***

***Si vous êtes intéressé-e-s, merci de prendre contact avec le service urbanisme de la commune, par mail ou par téléphone en communiquant votre nom, adresse, numéro de parcelle et numéro de téléphone.***

*Une fois cette opération d'adressage terminée, la commune transmettra les nouvelles données d'adressage à la Poste, le cadastre, le SDIS, et les éditeurs de logiciels GPS pour une mise à jour globale des adresses modifiées.*

*Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre coopération.*

Le service urbanisme  
[urbanisme@mairiedejoyeuse.fr](mailto:urbanisme@mairiedejoyeuse.fr)  
04.75.39.96.98